



CONVOCATION

Les citoyennes et citoyens de la Commune de Billens-Hennens sont convoqués en Assemblée communale le **mardi 13 mai 2025 à 20h00, à la Salle des sociétés au rez-de-chaussée du bâtiment communal.**

TRACTANDA

1. Procès-verbal de l'Assemblée communale du 9 décembre 2024
(ne sera pas lu en assemblée – publié sur le site internet)
2. Comptes 2024
 - 2.1 Présentation des comptes
 - 2.2 Présentation du bilan
 - 2.3 Rapport de la Commission financière
 - 2.4 Discussion
 - 2.5 Approbation des comptes de résultats
 - 2.6 Approbation des comptes des investissements
3. Divers

Les documents soumis à l'Assemblée communale peuvent être consultés sur le site internet www.billens-hennens.ch ou à l'administration communale durant les heures d'ouverture.

Le Conseil communal